

LES TRANSFORMATIONS D'HENRI SNYERS AU XX^E SIECLE

RENOVATIONS AU XX^E SIECLE

UNE CONJONCTURE PROPICE À LA RÉNOVATION

En mai 1933, Louis Dabin accède à la direction et à la gérance de la Société civile du Passage Lemonnier. Dès son entrée en fonction, il contracte un vaste programme de rénovation avec l'architecte Henri Snyers.

Contextuellement, à quelques exceptions près, la construction des passages couverts prend fin dans les premières années du

XX^e siècle, tant en Europe qu'aux États-Unis¹. Sur le sol parisien, reconnu généralement comme le berceau des passages couverts, l'entre-deux guerres est marqué par la disparition de quatre importants ensembles. En 1927, le Passage Richer ferme ses portes. Le Passage de l'Opéra, l'un des plus anciens de la capitale, trépane en 1925 ; le Passage de Cherbourg, en 1933, et la Galerie d'Orléans, en 1935².

A Liège, le Passage Lemonnier a vieilli – comme l'on peut



Légende

RENOVATIONS AU XX^E SIECLE

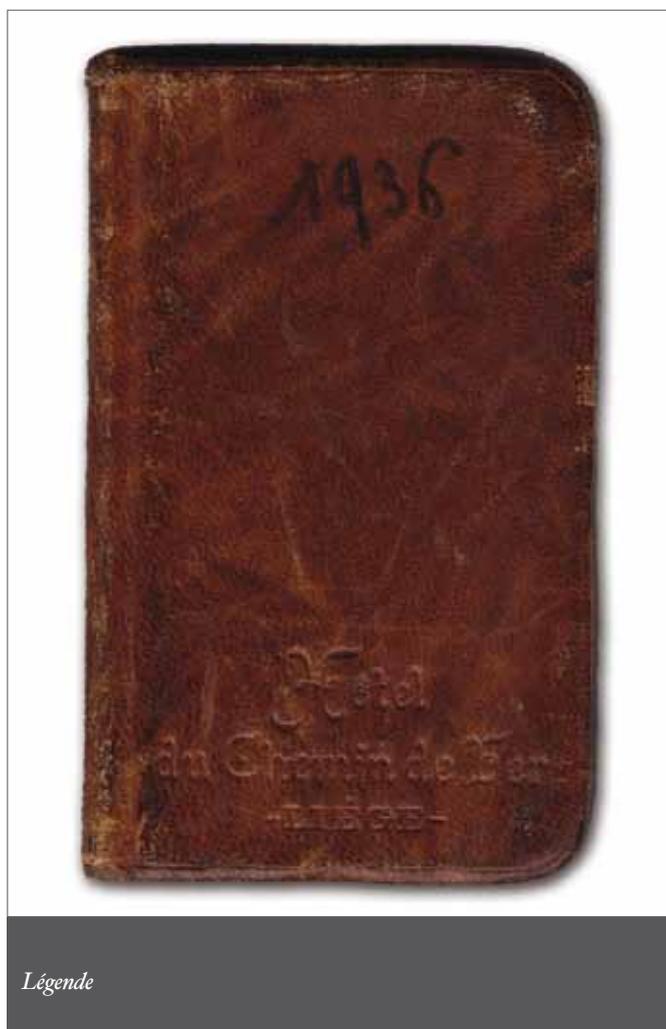
en juger sur les photographies réalisées alors³ – et offre un visage presque inchangé à celui de son inauguration en 1839, ce qui fait de cet ensemble urbain l'une des premières formes commerciales modernes de Liège, si ce n'est la plus précoce. Nul doute que la perspective des festivités du centenaire du passage, inscrites dans un contexte de remise en question du modèle hors frontières, et plus localement, de transformation de certains grands magasins emblématiques comme le Sarma place Foch⁴, ont stimulé le lancement de ces travaux d'envergure. A la lecture d'un courrier rédigé par Louis Dabin, le Passage Lemonnier n'est en effet plus considéré comme étant adapté aux exigences d'un ensemble commercial moderne ; ainsi, s'agit-il «[d'] apporter aux immeubles de la dite Société des transformations radicales, nécessitées tant par la vétusté menaçante des bâtiments que par le caractère désuet et indigne d'une grande Ville, des entrées, des galeries et des magasins»⁵.

Louis Dabin envisage de pair avec Henri Snyers deux projets de rénovation : l'un comporte la transformation des entrées, et l'autre consiste en la démolition totale du passage et l'aménagement d'une rue le remplaçant, ce dernier obtenant, de prime abord, la préférence des deux hommes.

Pour ce projet de démolition/reconstruction destiné à former «[...] le premier grand ensemble moderne à Liège [...]»⁶, l'architecte se réfère aux quartiers modernes de Frugès à Pessac (Le Corbusier, Bordeaux, 1926-1927) et à la rue Mallet-Stevens à Auteuil (Robert Mallet-Stevens, Paris, 1926-1927). Canalisant les idées fondatrices de la transformation du Passage Lemonnier opérée entre 1934 et 1939, ce projet est rapidement abandonné⁷. Néanmoins, il éclaire sensiblement à Liège, au travers des références architecturales d'Henri Snyers, la bonne réception des idées et des réalisations pionnières du mouvement moderne.



Légende



Légende

RENOVATIONS AU XX^E SIECLE

LES TRANSFORMATIONS DE 1934 À 1939

Sous la direction de l'entrepreneur Théo Halleux, les travaux de modernisation de l'entrée du passage côté Vinâve d'Ile sont entamés en juin 1934 pour prendre fin en octobre de la même année⁸. La seconde phase se déroule de juin à décembre 1935, et concerne la galerie côté Vinâve d'Ile et la rotonde, dont

la structure est renforcée par le placement de huit colonnes en béton armé posées par la Société des Pieux Franki⁹. Enfin, de 1936 à 1939, l'entrée de la rue de l'Université, la galerie y attenante, et l'accès à la salle de spectacle La Légia, sise rue Lulay, sont également transformés¹⁰.

Au niveau des entrées, les escaliers, perçus en obstacles¹¹, sont supprimés ; les magasins d'angle sont remis à niveau en Vinâve d'Ile et rue de l'Université. Tant en façades que



Légende

RENOVATIONS AU XX^E SIECLE



Légende



dans les galeries, seuls le rez-de-chaussée et le premier étage, recouvrant la zone de chalandise, sont concernés par les travaux de rénovation. Il suffit aujourd'hui de lever les yeux rue de l'Université pour découvrir l'architecture originelle néo-classique des étages supérieurs. Il en est de même pour les appartements surplombant les verrières, et pour la rue Lulay-des-Fevbres, où les étages n'ont subi que des modifications insignifiantes. On est loin de la refonte complète de l'ensemble imaginée *a priori*, mais le résultat obtenu n'en offre pas moins une nouvelle identité au lieu.

La verticalité de l'ensemble néoclassique, marquée principalement par la succession de portiques aux abords de la coupole, fait place à une composition d'une grande fluidité, qui bascule vers l'horizontalité. Depuis le Vinave d'Ile et la rue de l'Université, un subtil jeu de lignes de fuite – supports structurels des verrières, discrètes ornières au premier étage, pavement hexagonal élané – happe le regard du passant vers la rotonde centrale. Par un efficace jeu d'éclairages, l'effet est renforcé la nuit.

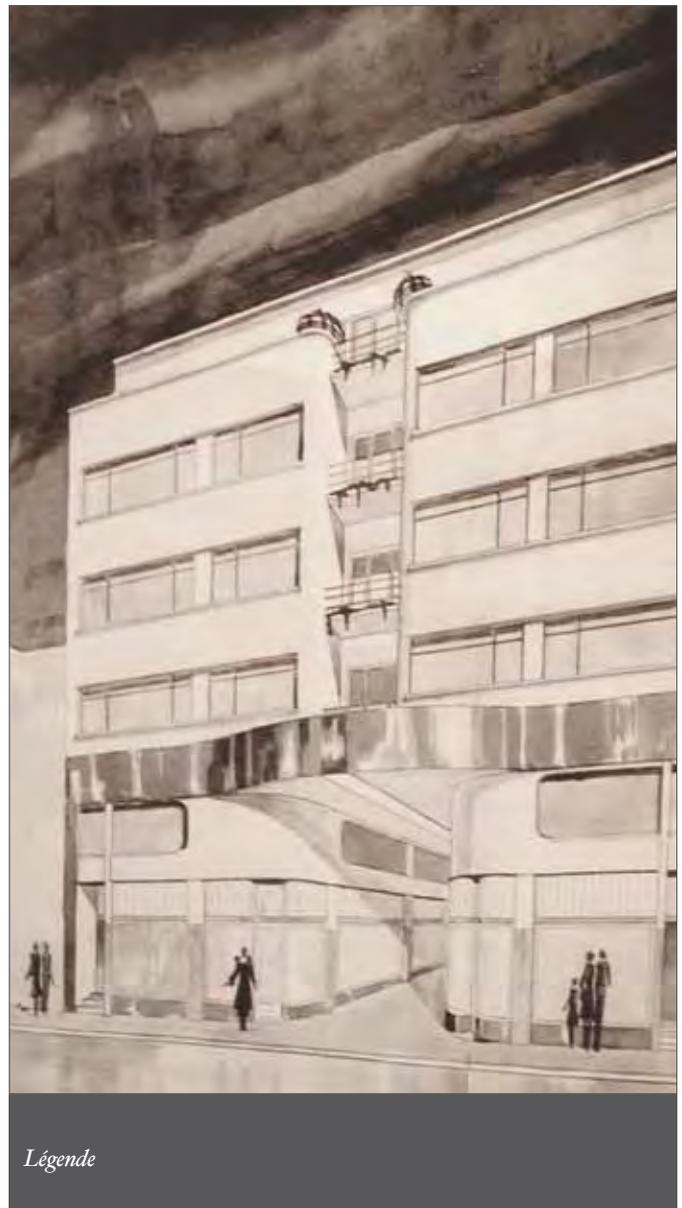
Le renouvellement de la couverture vitrée des galeries et de la coupole fait l'objet d'une attention particulière. Composées des pavés de verre en demi-cristal produits par les Cristalleries du Val Saint-Lambert et formant un béton translucide opalin¹², les verrières baignent littéralement le passage de lumière naturelle, grâce à un agencement jusqu'alors inégalé dans l'utilisation de ce matériau¹³. Peut-être doit-on y voir une transposition de la voûte céleste dominant le projet de rue non réalisé ? « S'arquant en voûtes et en coupes d'une superbe envolée, s'étalant en terrasses et en plafonds étincelants, dressant des cloisons de rêve, il [le béton translucide] a sa place partout et fait ruisseler l'éclat du jour dans les coins les plus reculés »¹⁴. Étudié avec la société Philips, « l'éclairage est assuré par de puissantes lampes dissimulées dans la voûte centrale de la couverture. Cet éclairage est complété par des lampes, situées à faible hauteur, fixées aux trumeaux séparant les magasins. A la rotonde, l'éclairage est réalisé par transparence à travers la coupole, au moyen de réflecteurs situés à l'extérieur de la construction. Un éclairage indirect complète la luminosité de l'ensemble, les lampes étant dissimulées dans une corniche à la naissance de la coupole »¹⁵.

La sculptrice Schoofs est associée à la rénovation, exécutant les statues de Minerve, patronne des artisans, et de Mercure, dieu du commerce¹⁶. Celles-ci dominent les arcades de la coupole.

ÉVOLUTION POSTÉRIEURE

LES BOMBARDEMENTS DE 1940

Dans la nuit du 25 au 26 mai 1940, le Passage Lemonnier est touché de plein fouet par les bombardements de l'aviation anglaise. L'entrée de la galerie côté de la rue de l'Université est traversée par un projectile qui n'explose pas ; par contre, la façade en Vinave d'Ile est gravement atteinte « [...] par un certain nombre de bombes incendiaires ou autres, qui provoquèrent l'incendie des toitures, combles, 4^{ème} et 3^{ème}



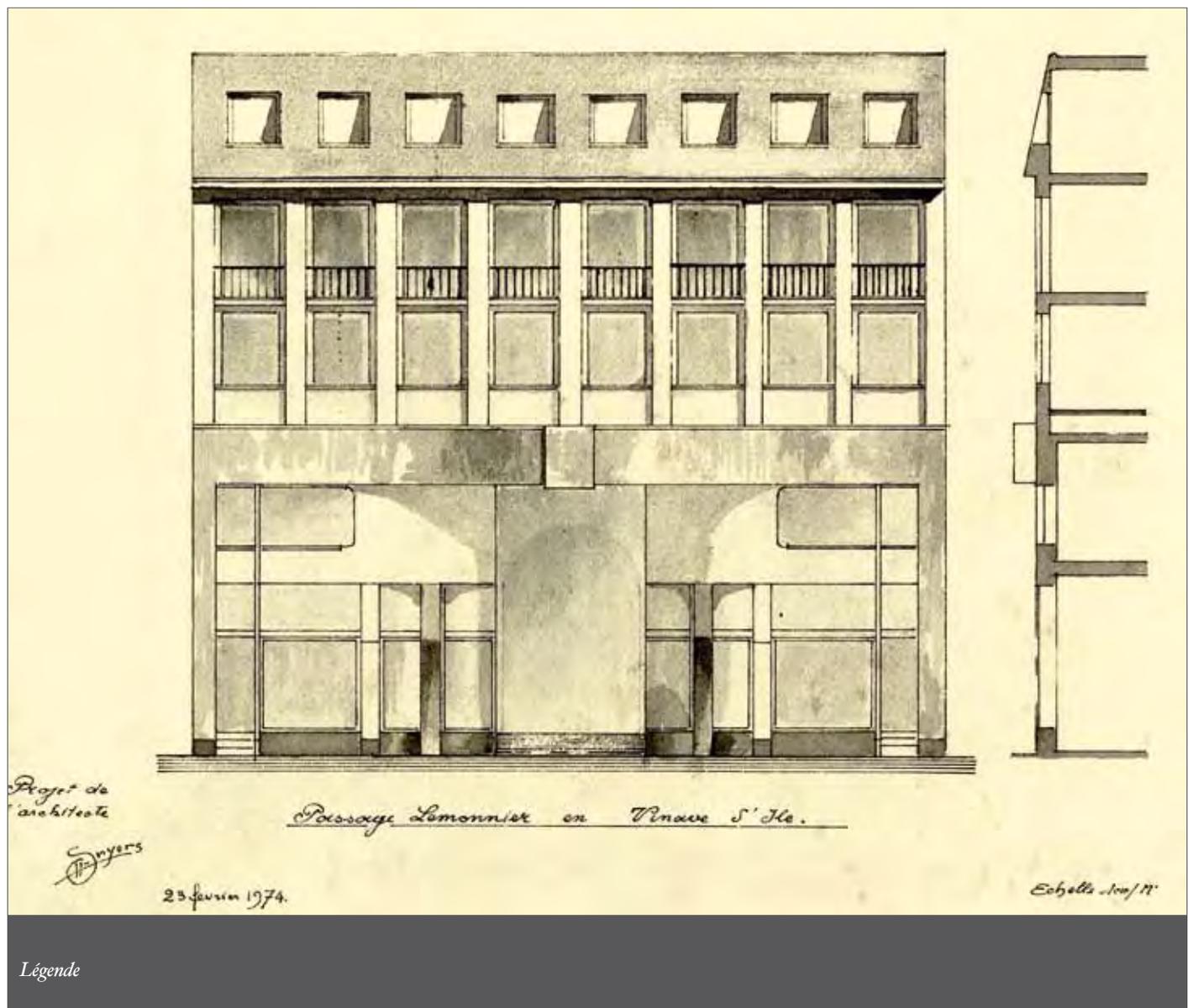
Légende

RENOVATIONS AU XX^E SIECLE

étages, pour s'arrêter au plancher interposé entre le 1^{er} et le 2^{ème} étages, en brûlant et détruisant partie de celui-ci, ces étages furent totalement carbonisés, ne laissant que les gros murs, qui eux-mêmes furent compromis par le feu. Quant aux étages inférieurs, ils furent uniquement compromis par l'eau d'extinction»¹⁷.

Saisissant l'occasion de modifier l'architecture néo-classique de la façade en Vinâve d'Ile et d'inscrire son projet dans la continuité des transformations réalisées avant guerre, Henri Snyers élabore une multitude de projets. En raison d'impératifs

financiers propres à la Société civile du Passage Lemonnier, le dessin de Snyers ne prendra forme qu'en 1974¹⁸, par l'aménagement de deux étages austères, au dessin fort éloigné de ceux élaborés trois décennies auparavant.



RENOVATIONS AU XX^E SIECLE

RÉNOVATION DE LA SALLE DE LA LÉGIA

En 1938, Henri Snyers revisite l'accès à la salle de spectacle *La Légia*, imaginant à cette occasion un luxueux escalier à double révolution, ceinturé de lambris en marbre. Aujourd'hui, sur l'ensemble des transformations du Passage Lemonnier exécutée par Snyers de 1934 à 1939, seul cet endroit possède encore sa décoration d'origine, avec ses ouvertures en béton translucide.



Légende



Légende

De 1953 à 1954, il poursuit les travaux de réfection, en modernisant complètement l'aspect de la salle. L'artiste peintre Edgard Scaufflaire (1893-1960), l'auteur de l'ensemble réalisé dans la salle philharmonique du Conservatoire Royal de Musique de Liège (1952-1954), exécute le fonds de scène. L'étude du mobilier pourrait lui être attribuée.

Enfin, un projet élaboré à la fin des années 1960 prévoit la suppression de la salle de spectacle au profit d'une surface commerciale, qui restera sans suite. Actuellement, la Légia est inoccupée.

REPLACEMENT DE LA COUVERTURE VITRÉE

En 1965, les verrières en béton translucide font l'objet d'une transformation radicale, en raison de leur état de dégradations avancé. Au niveau des galeries, Snyers envisage tout d'abord de les remplacer à l'identique : « Cette solution est la plus coûteuse mais elle présente les avantages suivants : 1. Possibilité de marcher sur les verrières ; 2. Nettoyage facile ; 3. Aspect satisfaisant ». Ce projet est abandonné au profit d'une couverture en tôle plastique : « Cette solution a l'avantage d'être la moins coûteuse ; toutefois, l'aspect est assez peu satisfaisant. Ce genre de construction garde un aspect industriel [...] »¹⁹. Enfin, la coupole est également débarrassée des pavés de verre, au profit d'une chape en béton plein, revêtu sur sa face intérieure d'une mosaïque de verre que l'on voit aujourd'hui.

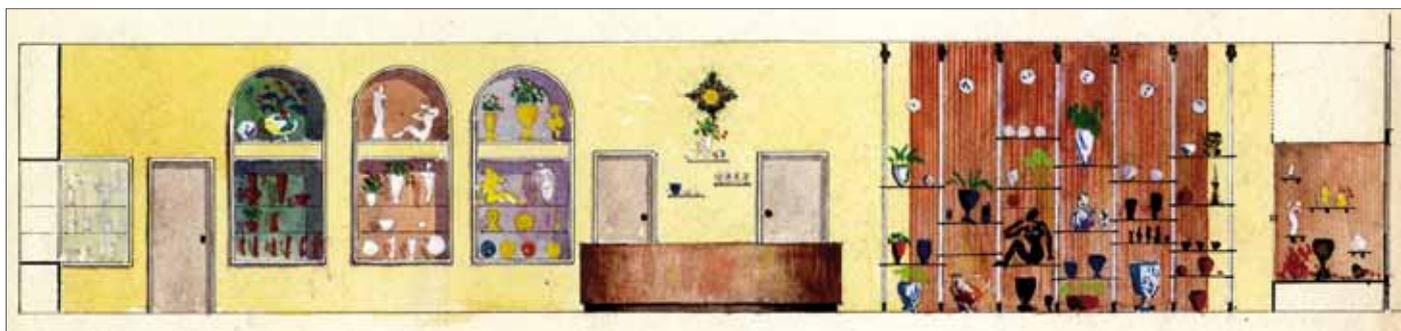
RENOVATIONS AU XX^E SIECLE

VERS UNE PRISE DE CONSCIENCE HISTORIQUE

Le dernier quart du XX^e siècle voit le développement de centres commerciaux concurrents à proximité du Passage, en particulier la Galerie Opéra qui propose des plateaux de vente plus vastes. Sans réelle politique coordonnée, la Gérance du Passage opère des regroupements de magasins contigus, scinde l'ancien Café Renaissance sous la rotonde en deux surfaces distinctes, autorise la jonction de boutiques avec des rez-de-chaussée de la rue de l'Université et de la Cathédrale (enseignes Petit Lapin, Disport). L'usage qui voulait que les gérants de magasins habitent au-dessus de leur commerce disparaît, entraînant dans son sillage le délabrement des deux derniers étages du passage – le premier étant alors utilisé comme réserve. Les vitrines sont partiellement cachées par les enseignes commerciales, l'éclairage au néon supplantent les installations Philips originelles – il s'agit de caissons lumineux visibles aujourd'hui aux entrées Vinâve d'Ile et Université, et sous les arcs en plein cintre qui mènent à la rotonde – et la salle de la Légia, insalubre, ferme ses portes. Néanmoins, la spécificité de la trame urbaine reste intacte : les huit coursives qui desservent l'arrière des boutiques sont, tant bien que mal, maintenues.

Le classement partiel en 1986 freine la délitescence des lieux et amorce une prise de conscience de l'intérêt historique, architectural et commercial de ce premier passage couvert d'importance en Belgique. En 2001, la redécouverte des archives d'Henri Snyers dans le cercle familial par l'Association pour la promotion et la recherche en architecture moderne à Liège (APRAM asbl)²⁰ suivi de la prise de contact avec la

Société civile du Passage Lemonnier pour l'organisation d'une exposition qui se déroulera *in situ* aux journées du Patrimoine en 2002²¹, contribuent à relancer la dynamique.



Légende

ENDNOTES

- 1 - A Charleroi, le Passage de la Bourse (1891) apparaît comme le dernier passage couvert édifié en Belgique. (GEIST J.-F., *Le Passage. Un type architectural du 19^{ème} siècle*, Liège, Mardaga, 1982, p. 110)
- 2 - LAMBERT Guy, *Paris et ses passages couverts*, Paris, 2002.
- 3 - Louis Dabin a commandé un reportage photographique, dont l'auteur nous est inconnu, à l'occasion de la rénovation. Il est toujours propriété de la Société civile du Passage Lemonnier.
- 4 - L'architecte des transformations opérées en 1933 au Sarma, visant principalement les vitrines et le rez-de-chaussée, n'est autre que Henri Snyers.
- 5 - Lettre de Pierre Dabin à Xavier Neujean, Bourgmestre de la Ville de Liège, CRMSF/Archives Henri Snyers, dossier n° 637, 18 mars 1936.
- 6 - SNYERS Henri, *Projet de modification et d'aménagement du Passage Lemonnier. Notice explicative*, CRMSF/Archives Henri Snyers, s.d., p. 3.
- 7 - «Après avoir étudié un plan de démolition pure et simple et de reconstruction dont j'ai dû abandonner le projet pour des raisons d'ordre financier faciles à saisir [...] » (Lettre de Pierre Dabin à Xavier Neujean, *op.cit.*)
- 8 - WICOT R., «Modernisation du Passage Lemonnier à Liège», dans *Bâtir*, 78, 1939, p. 179-180.
- 9 - *Idem*, p. 182.
- 10 - SNYERS Henri, *Transformation des immeubles n° 1 à 22 bis pour compte de la Société Civile du Passage Lemonnier*, CRMSF/Archives Henri Snyers, dossier n° 637, s.d., 57 p. ; SNYERS Henri, *Travaux de transformation des immeubles n° 21, 21 bis, 22, 23, 24 du Passage Lemonnier et n° 8 de la rue Lulay pour le compte de la Société Civile du Passage Lemonnier*, CRMSF/Archives Henri Snyers, dossier n° 637, 7 octobre 1936, 32 p.
- 11 - SNYERS Henri, *Projet de modification et d'aménagement du Passage Lemonnier. Notice explicative*, CRMSF/Archives Henri Snyers, s.d., p. 1.
- 12 - Pour être tout à fait exact, il s'agit de dalles «Panneau» (300x200x30mm, 3kg50) pour les galeries, et de briques «Légia» (240x52x50mm, 1kg620) pour la coupole. (Carton publicitaire pour les pavés de verre semi-cristal des Cristalleries du Val Saint-Lambert, Liège, imp. G. Thone, s.d.)
- 13 - «La faible largeur du joint [1cm50] entre les dalles a permis d'obtenir un pourcentage très élevé de la partie transparente de la couverture par rapport à sa surface totale. A notre connaissance, c'est la première fois qu'un pourcentage aussi élevé a été réalisé». (WICOT R., *op. cit.*, p. 181)
- 14 - DUBRUL Léon, «Le béton translucide dans l'esthétique moderne», dans *Bâtir*, 61, décembre 1937, p. 152.
- 15 - WICOT R., *op. cit.*, p. 182.
- 16 - WICOT R., *op. cit.*, p. 182.
- 17 - SNYERS Arthur, *Ville de Liège. Procès verbal d'état de lieux*, CRMSF/Archives Henri Snyers, dossier n° 677, Liège, 26 décembre 1942, p. 1-2.
- 18 - CRMSF/Archives Henri Snyers, dossier n° 952, 1974.
- 19 - CRMSF/Archives Henri Snyers.
- 20 - Les archives d'Henri Snyers et de son père l'architecte Arthur Snyers (dont un mémoire est consacré en histoire de l'art par Anne Esther) feront l'objet d'un dépôt par la famille au Centre d'archives de la CRMSF.
- 21 - L'exposition est accompagnée d'un petit catalogue ; l'article publié dans le présent bulletin constitue la version actualisée de celui consacré aux transformations d'Henri Snyers. Cf. COKAIKO Sébastien, DU MESNIL DU BUISSON Etienne et Françoise, LEDOUX Isabelle, LEROIX Gaëtane, MICHA Edith, MOOR Thomas, PAM... *Particulièrement l'architecture moderne. Le Passage Lemonnier et le quartier Régence-Université*, 2002.

TRANSFORMATIONS ENTRE 1934 ET 1939



L'EXPRESS dans son édition du 01/10/1934

Liège s'embellit

L'édition du 1^{er} octobre 1934 de l'Express, tout en présentant de manière générale les travaux en cours de finalisation mais aussi les perspectives futures, contient sous forme de différents paragraphes à la fois rédactionnels et publicitaires de nombreuses précisions sur les entreprises qui ont œuvré sur ce chantier hors du commun : un résumé du monde de la construction liégeoise de l'époque.

Les derniers jours de la semaine ont vu se dégager des échafaudages qui les maquaient, les grands travaux entrepris depuis quelques temps déjà à l'entrée du Passage Lemonnier, coté de la rue Vinave d'Ile, et dont les plans avaient été conçus de main de maître par l'architecte-expert, M. Henri Snyers, qui compte déjà à son actif plusieurs belles transformations d'immeubles liégeois.

Et samedi après midi, l'accès du Passage Lemonnier fut à nouveau livré à la circulation.

Ce fut un émerveillement unanime devant l'aspect luxueux et grandiose des modifications apportées à notre vieux passage.

Les Liégeois, ravis, défilèrent en grand nombre et nous croyons que plus d'un eut l'illusion d'être transporté dans une très grande ville, tant l'impression de beauté fut complète et générale.

- Pour l'ossature métallique, comportant 35 tonnes d'acier, étant donné les difficultés du travail et la rapidité avec laquelle il devait être exécuté, l'entrepreneur s'est naturellement adressé aux grands spécialistes en la matière, LES ATELIERS GEORGES DUBOIS, qui ont déjà à leur actif tant de transformations d'immeubles dans notre ville : Vaxelaire, Innovation, Grand Bazar, Sarma, Ganterie Mondaine, Chemiserie d'Avroy, Maison Willems, Clesse-Fassotte, etc...

- La société Métallique de Baume SOMEBA, de La Louvière, a fourni les châssis métalliques. Ses châssis ont été choisis pour la qualité de fini qui les caractérise et surtout pour leur métallisation, procédé qui met à l'abri de la rouille. Vous pouvez obtenir tous renseignements chez l'agent de la SOMEBA, M. Darimont, 83, rue des Buissons, à Liège.

- Les établissements BOURGEOIS, rue St-Gilles, 117, à Liège, spécialistes de l'enseigne métallique ont fourni le texte «Passage Lemonnier» en acier inoxydable, ainsi que les enseignes Michel et Monsel, ces dernières, d'une conception toute différente et très moderne également.

- Les grilles de fermeture du Passage et des magasins se trouvant à l'entrée ont été construites par les Etablissements LALLEMAND, Frères, de Grivegnée, spécialisés dans ce genre de travail. Ces grilles se caractérisent par leur solidité, leur bon fonctionnement, leur placement simple. Elles trouvent leur application : aux vitrines des magasins, portes d'entrée et dans toutes les constructions en général, ascenseurs et monte-charges.

- La Firme ARMAND BECKER, est une des plus anciennes firmes de matériaux, revêtements et carrelages de la place. Elle a fourni au Passage des carreaux céramiques granulés spécialement fabriqués pour porches, passages, le Treillis céramique pour confection des plafonds suspendus ou cloisons légères, Terranova imitation de la pierre de France pour revêtement de façade. Comme toujours, ARMAND BECKER a apporté beaucoup de soin et de célérité à l'exécution des travaux qui lui ont été confiés.

- Les carrelages des magasins si joliment transformés ont été fournis et posés par la maison VERBOCKHAVEN l'actuel propriétaire de la très ancienne firme Stégen-Depas, dont les bureaux et magasins sont situés rue du Coq, 5-20, à Liège. Cette maison possède parmi ses références la plupart des beaux travaux de carrelage et de revêtements exécutés à Liège dans les dernières années.

TRANSFORMATIONS ENTRE 1934 ET 1939



- L'installation des volets en acier a été confiée aux Etablissements F. HERMAN et fils, à Grivegnée. Cette firme spécialisée, comptant près de 60 ans d'existence à acquis, grâce à son intégrité et sa longue expérience, une très belle renommée.

- La fourniture des stores à rouleau automatique a été confiée à LA MENAGERE, 71, rue Jean d'Outremeuse. On ne pouvait s'adresser à firme plus experte en cette matière ; elle est en effet la plus ancienne de la place et ce qui sort de ses ateliers est toujours d'une exécution irréprochable.

- Les installations sanitaires ont été exécutées par la Maison ALPHONSE FRYNS, 87, Bd de la Sauvenière, suivant les toutes dernières règles de l'art et du confort moderne.

- La façade et les galerie d'un aspect si agréable à l'œil, sont faites de très belles plaques de marbre poli de tons clairs, qui ont été fournies par la marbrerie CHEVRON, 10, rue de Visé. C'est à la qualité des matières employées par cette firme que l'on doit le bel effet obtenu.

- Aux anciennes portes grillagées que tous les Liégeois ont connu, pour les avoir vues se fermer à l'heure du couvre-feu, par un gardien en uniforme, la Maison ALEXANDRE, rue de Moresnet, ferronnier d'art, leur a substitué d'élégantes portes aux lignes très modernes.

- L'ensemble de la façade est strié de barres chromées fournies par la Maison DUBOURG, rue de la Wache, d'un bel effet décoratif.

- Comme il se doit, les glaces des vitrines et la miroiterie sont du dernier cri et mettent en valeur les installations faites par les autres corps de métier. Elles ont été fournies par la Maison CACCINI, rue Sœurs-de-Hasque.

- Quant aux peintures claires, dont les harmonies plaisent à l'œil et créent cette ambiance luxueuse, elles ont été exécutées par la Maison DUMONT, 44, rue Louvrex.

- Tandis que l'éclairage, réglé selon les conceptions et la techniques de la plus moderne, est l'œuvre de la Maison CASTADOT, 12, rue Etienne Soubre, à Liège.

- Les installations de chauffage central des maisons Monsel

et Michel ont été confiées à la Firme M. FRYNS et Cie, 13, Bd d'Avroy, Liège, si réputée dans notre ville, pour le soin et le bon goût qu'elle apporte aux travaux qu'on lui confie.

- M. Joseph PREGALDIEN, 36, rue Eugène Houdret, à Liège, spécialiste en ferronnerie d'art, porte-châssis, vitrines et revêtements de façade en acier inoxydable, bronze, tôle émaillées etc. a contribué largement à l'embellissement des vitrines et des portes.

- Quant à la partie Monsel, elle a été confiée à la Maison J. ARNOLD ameublement, rue St-Pierre, suffisamment connue à Liège par son ancienneté et sa réputation pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge.

- Enfin, pour terminer l'énumération des firmes de tout premier plan qui ont contribué à l'embellissement de notre vieux Passage, nous devons nommer la Maison PIRLET-PEUVRADE, 29, Quai des Grosses Battes, à Angleur, auxquels les travaux en stuc et les plafonnages avaient été confiés.

Le début de l'année 1935 fut l'occasion d'un premier bilan des travaux, réalisés par l'entrepreneur Théo Halleux, de la première partie de la phase 1. Tant dans le public que parmi les commerçants, les avis furent unanimes pour reconnaître la parfaite réussite de l'opération. La circulation dans le Passage fut incontestablement plus intense qu'avant et les heureux effets commencèrent à se faire sentir de l'aveu même de maints commerçants.

Le Directeur Gérant fit alors part de la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de les réaliser beaucoup plus rapidement que prévu et non plus de les étaler sur plusieurs exercices. Il faut en effet tenir compte des effets positifs des travaux accomplis et de considérer le préjudice grave qui résulterait pour les commerçants du chef d'une durée des travaux trop longue et trop souvent répétée.

Pour financer les aménagements extérieurs, le Directeur Gérant émit l'idée de recourir à un emprunt de 1 millions et demi de frs au taux de 5 à 6% remboursable par tranches de 8 ou 9 annuités. La formule d'un emprunt obligataire aurait présenté différents inconvénients. Les transformations intérieures seraient effectuées sur fonds propres.

TRANSFORMATIONS ENTRE 1934 ET 1939

Le Directeur Gérant proposa le timing suivant pour la suite des travaux :

- 1935-1936 transformations extérieures de Passage
- 1935 modernisation des vitrines et des façades des 26 maisons comprises entre la rue Vinàve d'Ile et la rotonde, le renouvellement du carrelage, la suppression de la verrière actuelle et son remplacement par un lanterneau en carrés de cristal du Val Saint Lambert montés sur béton, installation de l'éclairage et la transformation de la rotonde elle-même y compris les entrées de la rue Lulay
- 1936 transformation de l'entrée vers la rue de l'Université et de la 2^{ème} moitié du Passage jusqu'à la rotonde

L'Assemblée générale du 12 mars 1935 marqua son accord sur les propositions formulées par le Directeur Gérant.

Relativement à l'emprunt le Directeur Gérant obtiendra l'accord du Comptoir d'Escompte de la Banque Nationale à Liège (pour 1 million de frs taux 5,5% mais ramené à 5% dès qu'un amortissement de 10% aurait été effectué) mais à la condition expresse qu'une inscription hypothécaire soit prise sur les immeubles.

Cela ne sera pas accepté par les membres du Comité de Surveillance et le Directeur Gérant proposa alors de constituer les fonds en les empruntant à des particuliers, pour la plupart actionnaires eux-mêmes lesquels faisant confiance à la société et qui accepteraient de faire les avances, sur simple reconnaissance de dette signée par les membres du Comité de Surveillance et le Directeur Gérant personnellement responsables, et moyennant la promesse de ne pas hypothéquer les immeubles.

Le taux d'intérêt demandé fut de 6% net, payable par semestre échu, la taxe mobilière restant à charge de la société. Le prêt serait consenti en prenant pour base le cours moyen de la livre sterling au jour de l'emprunt, étant entendu qu'en cas de plus value de la livre à l'époque du remboursement, la différence serait partagée par moitié entre les prêteurs et la société.

Lors de sa réunion du 15 mai 1935, le Comité de Surveillance marquera son accord sur la conclusion de l'emprunt sous cette forme.

Relativement à la rotonde le même Comité de Surveillance dut choisir entre deux projets :

une coupole aplatie de style moderne établie à la hauteur de la verrière actuelle

un dôme en béton translucide de 18 mètres de hauteur, soutenu par 8 gracieuses nervures, création moderne du plus heureux effet inspiré d'art gothique

Quoique plus onéreux, ce second projet fut adopté. Les statues de Minerve et de Mercure seront des œuvres du sculpteur Madeleine Schoofs.

La presse durant l'année 1935 fit à plusieurs reprises à nouveau écho des travaux dans le Passage Lemonnier.

TRANSFORMATIONS ENTRE 1934 ET 1939



Légende

TRANSFORMATIONS ENTRE 1934 ET 1939

Le National Liégeois du 15 décembre 1935

«Le Passage Lemonnier vient de faire peau neuve, du moins dans sa partie comprise entre la rue Vinàve d'île et la rue Lulay des Febvres. Et le liégeois qui aurait quitté sa cité depuis 6 mois s'il revenait d'aventure dans sa bonne ville ne reconnaîtrait plus «li vile rowe di veûle» comme l'avaient baptisée nos pères. Sa surprise se changerait en admiration s'il traversait à la tombée du jour la vieille artère complètement rajeunie. La première amélioration fut la disparition des escaliers en fer, d'un accès peu tentant, qui mettaient le Passage en communication avec Vinàve d'île. Une pente douce a remplacé les degrés qui furent la cause de si nombreuses chutes surtout en période de pluie ou de neige. Les portes et les fenêtres en vieux chêne, recouvertes d'un badigeonnage vert tendre s'écaillant de ci et de là ont été rabotées et recouvertes d'une teinture imitant l'acajou. Les étalages ont été descendus et ils sont surmontés d'un espèce de galerie en verre gaufré du plus charmant effet. Les balconnets des plus disparates, les uns en bois, les autres en fonte qui garnissaient les fenêtres donnant directement sur la galerie ont disparu également pour faire place à d'élégantes garnitures modernes. La toiture en verre où l'on remarquait des carreaux des plus disparates a été remplacée par un plafond plat à dalles lumineuses qui ont eu pour premier effet de donner de la clarté à la galerie et aux appartements du premier étage. Enfin, le pavement à dalles carrées entre lesquelles la crasse et les poussières formaient un bourrelet des plus antihygiéniques, a été remplacé par un dallage uniforme, d'un très joli dessin et ne fatiguant pas le pied. Encore une amélioration : la disparition des nombreuses enseignes qui facilitaient peut-être les recherches mais étaient d'un aspect des plus déplaisants. Deux tiges mettront de placer des lettres gigantesques. Le soir venu, le passage est féerique. Les lampes à arc du toit vitré, les tubes qui se répètent à intervalles très courts, les lampes, toutes uniformes, placées à l'intérieur des étalages et allumées par une seule commande dès les premières heures de la soirée jusque 10 heures, donnent à la galerie un aspect merveilleux. Nous conseillons aux incrédules de risquer la promenade. La seconde partie du Passage sera entreprise dès les premiers jours du printemps et sera identique à la galerie transformée. Tout le mérite de cette transformation revient à Monsieur Dabin, docteur en droit, qui, depuis deux ans, a pris la direction de la Société du Passage et a su persuader au Conseil d'Administration que la galerie centenaire avait besoin de grandes améliorations pour tâcher de réparer des ans l'irréparable outrage ! Il a réussi et son audace a été couronnée de succès. Il convient de féliciter

également M. l'architecte Snyers qui, quoique bien jeune encore, a conçu le magnifique projet qui fait l'admiration générale et qui étonnera les étrangers. Ce sera un des endroits de notre cité que l'on pourra montrer avec orgueil».

Le National Liégeois du 24 décembre 1935 dans la rubrique Liège et environs

«Liège qui s'embellit – L'énorme échafaudage qui, depuis six mois et demi, barrait la rue Lulay, à la rotonde du Passage Lemonnier, vient d'être enfin enlevé, et depuis samedi soir on peut admirer la magnifique coupole qui a remplacé le vitrage vétuste de la vieille artère. Ce fut un émerveillement. La coupole, aux lignes hardies et composée de dalles lumineuses fait songer à un palais féerique. Un éclairage des mieux conçus fait miroiter le dôme de cristal et complète admirablement la partie du Passage Modernisé et dont nous avons eu l'occasion de vanter l'heureuse transformation. Dès que la seconde partie sera à son tour transformée, le passage centenaire constituera une galerie unique en son genre et que la capitale nous enviera. Aussi, le public vint-il admirer la rotonde transformée et ce fut un défilé incessant de curieux qui ne cachaient pas leur admiration.

Il faut féliciter encore Monsieur Dabin, le directeur de la Société du Passage Lemonnier et Monsieur Snyers, le jeune architecte qui conçurent cette audacieuse transformation. Ils ont fait là un coup de maître».

En 1936, le Directeur Gérant souligna les heureux effets obtenus par la réalisation des travaux de la 2^{ème} phase, tant du point de vue esthétique qu'en ce qui concerne l'intensité grandissante accrue de la circulation dans la galerie et l'amélioration avérée des affaires commerciales qui en est résulté.

L'opinion généralement admise dans le public fut la pleine et heureuse réussite des transformations dont tous les liégeois soucieux de l'embellissement de leur ville suivirent le développement avec un intérêt sympathique et sans cesse croissant. Les plus précieux encouragements parvinrent des Autorités communales.

Il obtint de l'Assemblée générale la faculté d'emprunter un million de frs supplémentaire destiné à couvrir les frais de la 3^{ème} et dernière phase des grands travaux qui seront ainsi terminés en 1936.

TRANSFORMATIONS ENTRE 1934 ET 1939



Notons aussi les effets bénéfiques des travaux au niveau des loyers perçus. De nombreuses et substantielles majorations furent programmées et obtenues.

Dans une lettre du 18 mars 1936 au Bourgmestre de Liège, Xavier Neujean, Louis Dabin précise :

«Le Passage LEMONNIER n'est plus adapté aux exigences d'un ensemble commercial moderne ainsi s'agit-il d'apporter aux immeubles de la dite Société des transformations radicales, nécessitées tant par la vétusté menaçante des bâtiments que par le caractère désuet et indigne d'une grande Ville, des entrées, des galeries et des magasins».

Claude Vitry dans *«Le Pays Liégeois»* du 17 septembre 1936 écrit un article sur le Passage Lemonnier intitulé *«Li Rowe di Veule»* et il y précise notamment :



«Ces transformations opportunes sont dues à l'initiative hardie de M. l'avocat Dabin, le très actif directeur de la Société Civile du Passage qui, de concert avec un jeune architecte liégeois de talent, M. Henri Snyers, décida de revoir les plans tracés en 1836 par les premiers auteurs, MM. Lemonnier et Beaulieu, afin d'y apporter les modifications requises par les exigences bien légitimes du progrès. Parti d'un concept esthétique tout moderne, M.H. Snyers envisagea, d'une part, l'architecture générale de l'ensemble et, d'autre part, étudia les possibilités de favoriser en tous points, el locataire commerçant, réduit, hier, à pratiquer son négoce derrière un comptoir ombreux. Aujourd'hui, grâce à l'amélioration de l'éclairage naturel, les ténèbres ont été vaincues et c'est dans une lumière abondante que s'anime la vie trépidante du Passage Lemonnier.

Dans les circonstances les plus difficiles, le talent hardi du jeune architecte eut raison des nombreux obstacles dus à la vétusté qui, nécessairement, se dressaient devant lui au cours d'une entreprise qui devait durer trois années.

Le culte de la ligue a été religieusement observé. Et c'est avec un réel plaisir que nous admirons la belle ordonnance des façades rajeunies,

éclairées, chacune, le soir, par un dispositif tout nouveau commandé du corps de garde.

Il n'y aura plus de trou d'ombre. Le commerçant actif de dispensera plus sa propre lumière à ses voisins plus négligents.

Les travaux furent habilement conduits, et 1935 put voir achevé le premier tronçon du Passage Lemonnier : celui qui aboutit à la rue Vinàve d'île. La rotonde, également terminée en cette année, élève vers le ciel une gracieuse coupole d'une sveltesse très remarquées comme une petite merveille d'art nouveau. Sous un heureux éclairage indirect qui tamise une lumière douce, la nouvelle rotonde ne manque pas de séduire le passant le plus distrait, le plus rebelle à l'émotion esthétique.

Pour l'instant, les ouvriers opèrent l'heureuse métamorphose de la seconde partie du Passage, celle qui débouche rue de l'Université.

Bénéficiant de l'expérience acquise dans la première phase des travaux, le rythme du travail s'accélère.

Bien avant la fin de cette année, tout sera magnifiquement au point pour fêter le centenaire «dèl Rowe di veule»...».

TRANSFORMATIONS ENTRE 1934 ET 1939

Lors de l'Assemblée générale du 9 mars 1937, les travaux de transformation entrepris en 1934 étaient sur le point de s'achever. Malgré l'ampleur de ceux-ci, la société était parvenue à réaliser son plan en 3 ans au lieu des 4 prévues. Un hommage public fut rendu à l'architecte Snyers et l'entrepreneur Halleux qui ont rivalisé de talent et d'ardeur pour mener à complète réussite la grande tâche entreprise.

L'inauguration fut fixée au 25 mars 1937 à 17h. Cette date coïncidera avec la Fête des Etalages du Jeudi Saint. Le Bourgmestre de la Ville de Liège, les Autorités communales ainsi que de nombreuses personnalités du monde du Journalisme, de la Finance, du Commerce et de l'Industrie seront officiellement invités à cette cérémonie qui commémora en même temps le centième anniversaire de la fondation de la Société.

Nonobstant le mécontentement de l'un ou l'autre sociétaire et malgré la progression des résultats bénéficiaires, le dividende ne sera pas majoré, le Comité de Surveillance ayant estimé et proposé à l'Assemblée générale qu'il était de l'avantage des sociétaires que les emprunts soient remboursés le plus rapidement possible.

En 1938, les efforts se portèrent sur la restauration intérieure des immeubles.

Anticipant encore les prévisions, il pu être procédé à cette date à la mise ou la remise en état d'un tiers environ des maisons. Ce travail comporta le renouvellement en matériaux durables : acier et bétons notamment, de toutes les parties vitales attaquées par un siècle de vétusté, l'établissement ou le renouvellement de toutes les installations sanitaires, des conduites d'alimentation en eau, gaz et électricité, etc...

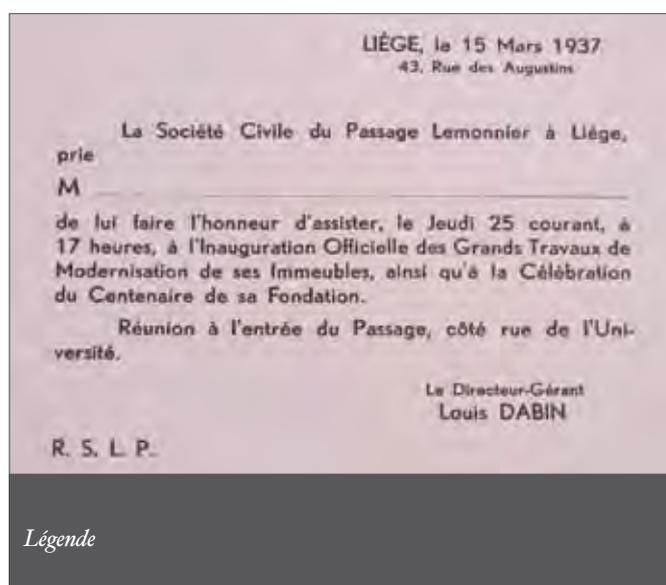
Plus de la moitié des immeubles furent achevés en 1939 pour ce qui est de leur transformation intérieure : restauration et modernisation. Cependant en raison de l'augmentation des charges financières, le rythme des travaux sera réduit en cour d'année.

Les grands travaux ont coûté entre 1934 et 1939 une somme de 6.275.219 frs

Les trois quarts des immeubles sont entièrement restaurés. Le dernier quart ne nécessite aucune transformation urgente.



Légende



Légende

TRANSFORMATIONS ENTRE 1934 ET 1939



VENDREDI 26 MARS 1937

AU CŒUR DE LA CITE ARDENTE

Une double fête :

L'INAUGURATION DE LA SECONDE GALERIE DU PASSAGE

LA CELEBRATION D'UN CENTENAIRE

La Société civile du passage Lemonnier, cédant à deux circonstances heureuses, était, jeudi à la soirée, en fête. Le passage avait cent ans ! En le voyant gaillard, fier et beau, qui donc, sauf les Liégeois qui l'ont connu avant son rajeunissement, se douterait de son âge avancé ?

L'achèvement des grands travaux a rendu le passage accessible au public : tout y sent la fraîcheur, tout y flatte l'œil par une harmonie heureuse des tons et des lignes architecturales dont le modernisme reste dans les limites du meilleur goût.

L'allure du passage — tout le monde l'a reconnu avant que nous ne l'écrivions — est digne d'une grande cité. Les verrières d'où tombe la lumière et la rotonde majestueuse qui paraît couronner l'ouvrage, la modernisation des immeubles, tout décèle une dévotion à la beauté solide et vraie.

M. l'échevin Fraigneux coupe le ruban symbolique. On remarquait la présence de MM. George Truffaut, échevin de la ville de Liège; Nagelmackers, président du Conseil d'administration du Passage; le baron Forgeur; M. Dabin, directeur du Passage; Nondonfay, secrétaire communal; Strauven, commissaire en chef; Valère Demblon, secrétaire de l'échevinaat des Travaux; Lintermans, directeur commercial des Cristalleries du Val; Arth Snyers, Alb. Wiertz, fondé de pouvoir de la Banque Nagelmackers, et nombre d'autres personnalités.

En la salle de la Légia, où les invités étaient réunis, M. Dabin rappelle qu'en octobre 1934 on inaugura les premières transformations du Passage. Le plan complet de modernisation aura été accompli presque deux ans plus tôt que ne le prévoyait les calculs. M. Dabin excuse avec des mots aimables M. le ministre des Travaux publics et M. le bourgmestre de Liège. Il loue l'activité de M. Georges Truffaut, échevin des Travaux publics, et la collaboration dévouée de M. Valère Demblon.

Se félicitant de la sollicitude de M. Louis Fraigneux, M. Dabin lui adresse un hommage vibrant, ainsi qu'à d'autres personnalités.

La cérémonie de ce jour commémore le centenaire de la Société du Passage et l'achèvement heureux des travaux de modernisation.

M. Dabin retrace l'histoire de la So-

ciété, des premiers travaux du Passage, qui coûtèrent à l'époque un million. L'émot fut grand en Belgique. Bruxelles, peu après Liège, s'enrichit d'un passage dénommé « Galeries Saint-Hubert », imitant ainsi l'exemple de notre ville.

L'histoire du Passage est riche en anecdotes, en petits événements, que M. Dabin narre dans un style choisi.

L'orateur jette des fleurs à M. Henri Snyers, architecte, auteur des plans de transformation; à M. Théo Halleux, réalisateur, et à tous ceux qui apportèrent leur collaboration à la grande entreprise : les Cristalleries du Val, les peintres Lowette et Salden, les chromeurs Henz et Bourgeois, etc.

M. Dabin clôture son discours par une stupéfiante énumération de chiffres relatifs aux matières premières employées, que trois cents ouvriers ont utilisés.

Il adressa au chef-garde Marcel Fraigneux et à ses subordonnés qui, régnent sur cent ménages, les félicitations de la société.

La société est heureuse des résultats obtenus et c'est à sa prospérité que l'on vida une coupe de champagne.

M. Nagelmackers, au nom du comité de surveillance, témoigne de la reconnaissance de la société aux personnalités présentes. Il ajoute ses félicitations à celles de M. Dabin à l'adresse des réalisateurs des travaux et des locataires du Passage, qui ont supporté avec bonne volonté les moments pénibles.

Pour terminer, M. Nagelmackers a des mots flatteurs pour M. Dabin, que S. M. le Roi vient de créer chevalier de l'Ordre de la Couronne, et lui offre le bâton.

L'échevin Fraigneux apparia les félicitations de l'Administration communale de Liège.

Elle se réjouit de tout ce qui embellit la cité et rend hommage à ceux qui s'attachent à cette œuvre.

M. l'échevin Fraigneux ne ménage pas ses félicitations à l'adresse des auteurs des plans et ceux qui les réalisèrent. Il remercie et félicite la Société de l'effort considérable qu'elle a réalisé au nom de la Ville et de tous les Liégeois.

M. Georges Beré, au nom des locataires, vint féliciter M. Dabin, dont l'activité est grande et l'autorité vaste. Il lui remit aux applaudissements de l'assemblée un bronze d'art. Mme Dabin fut l'entée.

Le champagne circula et ainsi se termina la fête.

Légende

TRANSFORMATIONS ENTRE 1934 ET 1939

LES ENTREPRISES THEO HALLEUX

Comme le mentionnait L'EXPRESS du 1^{er} octobre 1934 :

«Il faut féliciter la direction du Passage Lemonnier d'avoir su s'adjoindre pour la réalisation de ces travaux délicats, la firme d'entreprises générales THEO HALLEUX, 63, Blvd Emile de Laveleye, à Liège. Les travaux de sous-œuvre consistaient en la création de larges semelles de répartition en béton armé, les étauonnements intéressant pour une seule partie de la façade une charge de cent cinquante tonnes, le montage des charpentes et enfin les mille et un travaux de parachèvement, tout s'enchaîna et fut réalisé avec une perfection et une rapidité que tous les hommes de métier apprécieront»

Pol Schurgers qui fut géomètre-expert immobilier en chef au Ministère des Travaux publics s'est souvenu de ce qui suit :

«Au début de ma carrière professionnelle, j'ai été occupé en 1938 et 1939 par Monsieur Théo Halleux pour calculer tous les métrés



Légende

des maçonneries, du béton, des enduits et carrelages du grand building situé place d'Italie. Les ouvriers et les chefs d'équipe parlaient fréquemment du travail qu'ils avaient accompli au Passage Lemonnier de 1934 à mars 1937. Ils en étaient très fiers car certaines réalisations présentaient de grandes difficultés techniques qu'ils avaient su vaincre grâce à leur compétence».

Les entreprises Halleux avaient été fondées en 1875 et lors des grandes transformations des années 1930 elles sont dirigées par Théophile Halleux (1886-1971). Ce sont elles qui construisirent le premier building à Liège au coin de l'avenue Mahiels et de l'avenue du Luxembourg, le grand building de la place d'Italie et l'ancienne gare du Palais.

Théo Halleux avait fait la guerre 14-18 comme volontaire de guerre après être passé clandestinement aux Pays-Bas en novembre 1914. Il a eu la particularité d'avoir participé à un épisode assez connu qui est celui des autos-canon-mitrailleuses belges en Russie entre 1915 et 1918 avec plusieurs liégeois célèbres dont Henri Herd dit Constant le Marin (lutteur connu mondialement à l'époque), le futur Député communiste Julien Lahaut, le poète Marcel Thiry et bien d'autres.

André Filée dans un récent n° du bulletin de l'UFAC résume utilement les aventures de ces militaires belges au nombre de 361 qui combattirent aux cotés de Russes et qui firent ainsi un étrange tour du monde :

«Le 22 septembre 1915, 361 Belges embarquèrent à Brest sur le Wray-Castle pour faire le tour du monde. En fait, ils n'en savaient rien, ils quittaient le port en chantant pour aller combattre sur le front Russe et devaient débarquer à Arkhangelsk.

Pour comprendre, il faudrait que je commence par dire qu'avant 1914 déjà, des officiers Belges avaient eu l'idée d'utiliser des voitures blindées lors d'un conflit. Lors de la déclaration de guerre, le 04 août 1914, l'état major se replia sur Paris et c'est là que la Major Collon commanda à la firme «Mors» 8 autos-canon-mitrailleuse. Ces véhicules étaient destinés à être le fer de lance d'une unité entièrement dédiée à cette arme. Idée géniale s'il en est ! Pour la première fois, une unité allait être constituée pour servir une arme d'intervention rapide.

HENRI SNYERS (1901-1980), UN ARCHITECTE MODERNISTE

HENRI SNYERS

Fils de l'architecte Arthur Snyers (1865-1942), le jeune Henri (fig. 1) choisit la même voie que son père¹ et débute sa formation à l'Académie des Beaux-Arts de Liège. Ses professeurs le décrivent comme un élève doué mais quelque peu paresseux. Il termine son cursus avec distinction en 1924. Résolu à suivre les cours de peinture dispensés à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris, il s'installe dans la capitale française durant une année. Cet intérêt et son talent pour le dessin artistique et la couleur se sont exprimés dans quelques-uns des superbes documents graphiques qu'il nous a laissés².

De retour dans sa ville, Henri est engagé dans le bureau de son père. Leur collaboration sera effective durant plusieurs années, spécialement pour la réalisation de diverses devantures commerciales et à l'occasion de l'Exposition internationale organisée à Liège en 1930. En vue de cette manifestation, il crée de très beaux projets, notamment à la demande de la Fédération belge de la Soie³ (fig. 2).

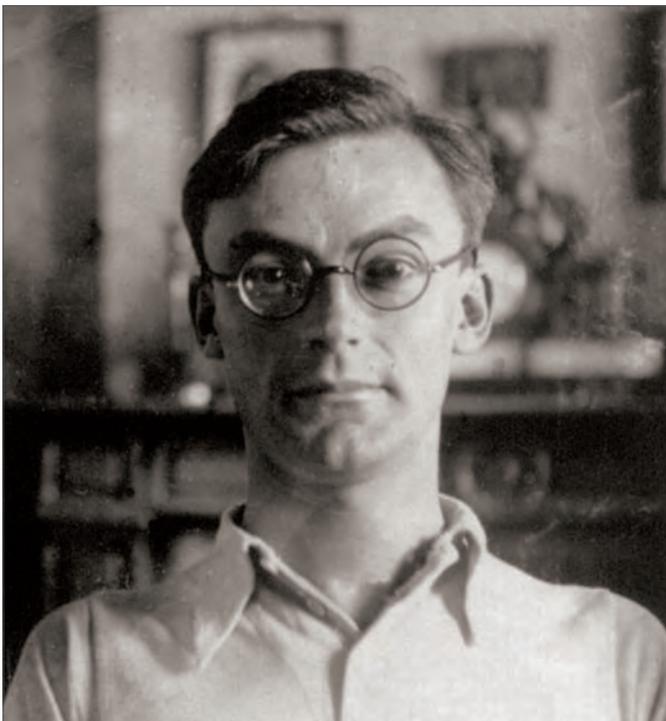


Figure 1 : Henri Snyers, en 1928. Collection privée.

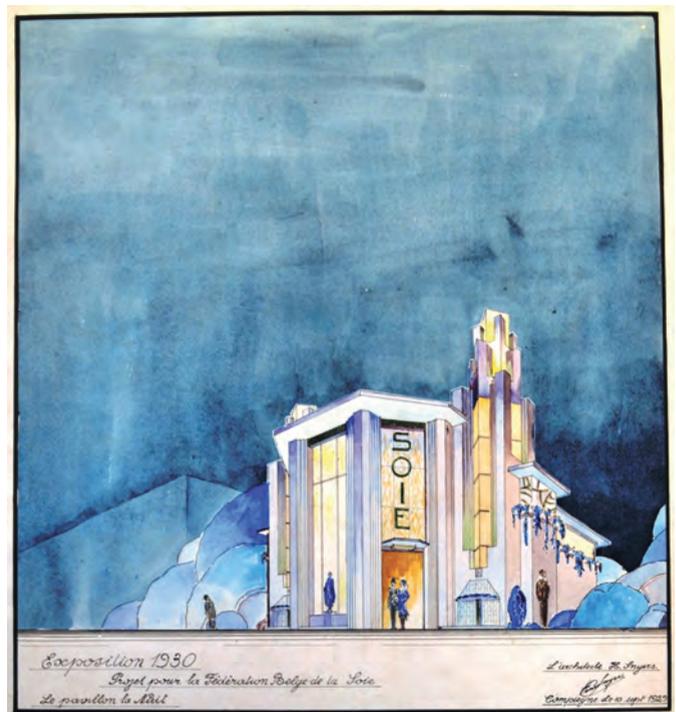


Figure 2 : Henri Snyers, pavillon de la Soie, projet créé pour la Fédération belge de la Soie, en vue de l'Exposition internationale de Liège, en 1930. Aquarelle sur papier. © Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSE, fonds Henri Snyers, dossier «HS 609-610» (cliché Anne Esther).

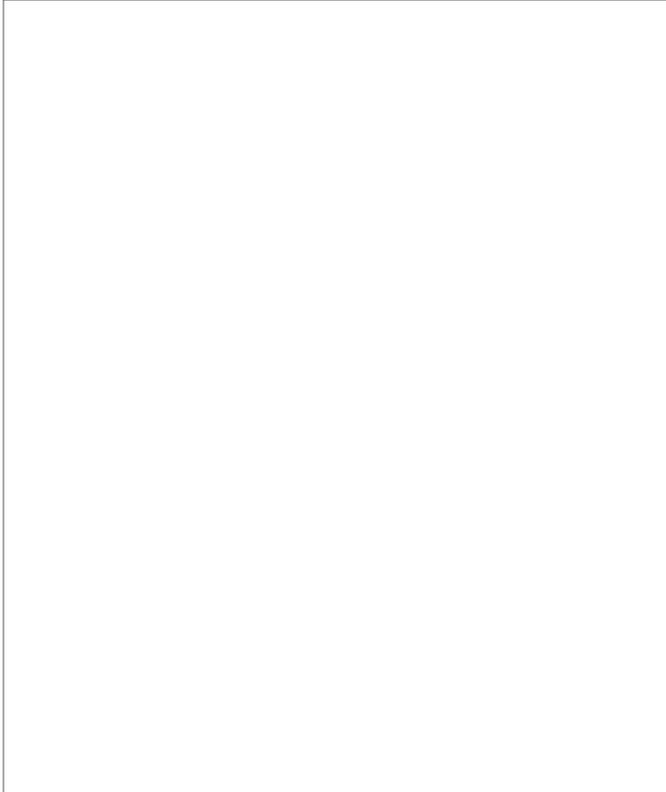


Figure 3 : Henri Snyers, villa édifiée avenue des Acacias 11 (aujourd'hui avenue de Beaumont 11), à Liège. Crayon sur papier. © Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSE, fonds Henri Snyers, dossier «HS 611». © Bruxelles, IRPA/KIK (cliché X017465).

Sa carrière personnelle débute par quelques réalisations d'architecture civile privée. Un héritage familial lui permet de laisser libre cours à une créativité dégagée des contraintes habituellement posées par les commanditaires. C'est ainsi qu'entre 1929 et 1930, il construit trois villas sur le plateau de Coïnte⁴ (fig. 3). Volumétries cubiques, lignes horizontales et asymétriques, toits plats fortement débordants, façades enduites et lisses, baies d'angles aux fins châssis, ornements modérés voire strictes, telles sont les caractéristiques de ses premières œuvres. Son style, empreint de sobriété et de rigueur, est visiblement influencé par les théories du Bauhaus. Il se laisse pénétrer des préceptes d'un modernisme naissant.

L'année suivante, une commande de l'ingénieur Thonnart lui permet de construire à Embourg une villa résolument moderne, à l'aspect cubiste : le jeu des volumes est des plus sobres, le décor ornemental épuré⁵.

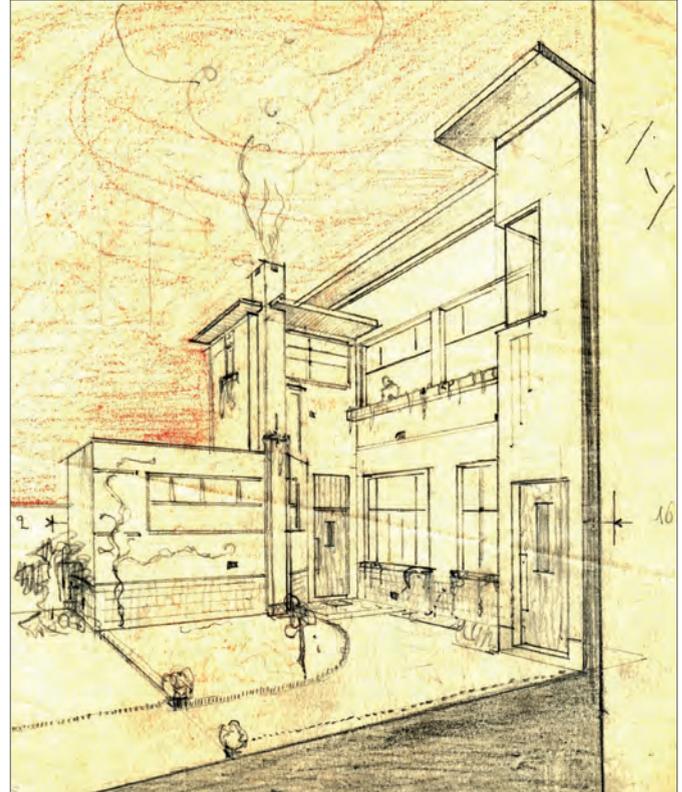


Figure 4 : Henri Snyers, projet pour sa maison personnelle, construite dans le jardin de la demeure familiale, rue Louvrex 62, à Liège. Crayon sur papier. © Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSE, fonds Henri Snyers, dossier «HS 615».

En 1933, Henri Snyers érige sa future maison à l'arrière de la demeure familiale⁶. L'habitation au caractère intimiste est néanmoins largement ouverte sur un écrin de verdure. Un modernisme réservé y est de mise, dans tous les domaines (fig. 4). La ligne horizontale est une constante dans les quatre parallélépipèdes, imbriqués en sens opposés ; le parement de brique est peint en blanc. L'architecte dessine une cage d'escalier aux courbes élégantes, tandis qu'il privilégie les figures géométriques pour les vitraux. Il fait installer une salle de bain dotée d'une baignoire en granito encastrée dans le sol. Il crée des ensembles mobiliers Art déco, réalisés en palissandre et ronce de noyer, pour la salle à manger (fig. 5) et la chambre à coucher. Il s'y aménage également un modeste bureau, dissimulé derrière une porte coulissante et éclairé d'un lanterneau. En 1934, il épouse Germaine Lefèvre qui lui donnera six filles.



Figure 5 : Henri Snyers, projet de mobilier pour la salle à manger de la maison sise rue Louvrex 62, à Liège. Aquarelle sur papier. © Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSE, fonds Henri Snyers, dossier «HS 615».

La fin des années 30 lui offre encore l'opportunité de bâtir ou transformer plusieurs immeubles d'un modernisme retenu : la maison Verdin⁷ et l'immeuble à appartements Laumont⁸. Dans les années 50, soucieux de répondre aux souhaits de ses commanditaires, Henri Snyers sera amené à une architecture plus traditionaliste.

En vue de l'Exposition internationale de l'Eau, en 1939, la Commission d'architecture de l'événement et son directeur des travaux, Yvon Falise, font appel à lui. Il intègre l'équipe chargée de la construction du pavillon du Grand-Duché du Luxembourg⁹. L'esthétique pure et fonctionnaliste du bâtiment témoigne de la volonté de la jeune génération d'imposer une architecture «sans fard, sincère et audacieuse», selon la vision de Falise¹⁰. De même, Henri Snyers participe à la création des quatre palais dits «de la Belgique», construits le long du jardin d'eau, sur la rive droite du fleuve. Cet ensemble, caractérisé par des toits-auvents en appui sur d'élégantes colonnades, est considéré par les organisateurs comme l'un des plus réussis de l'exposition¹¹ (fig. 6).

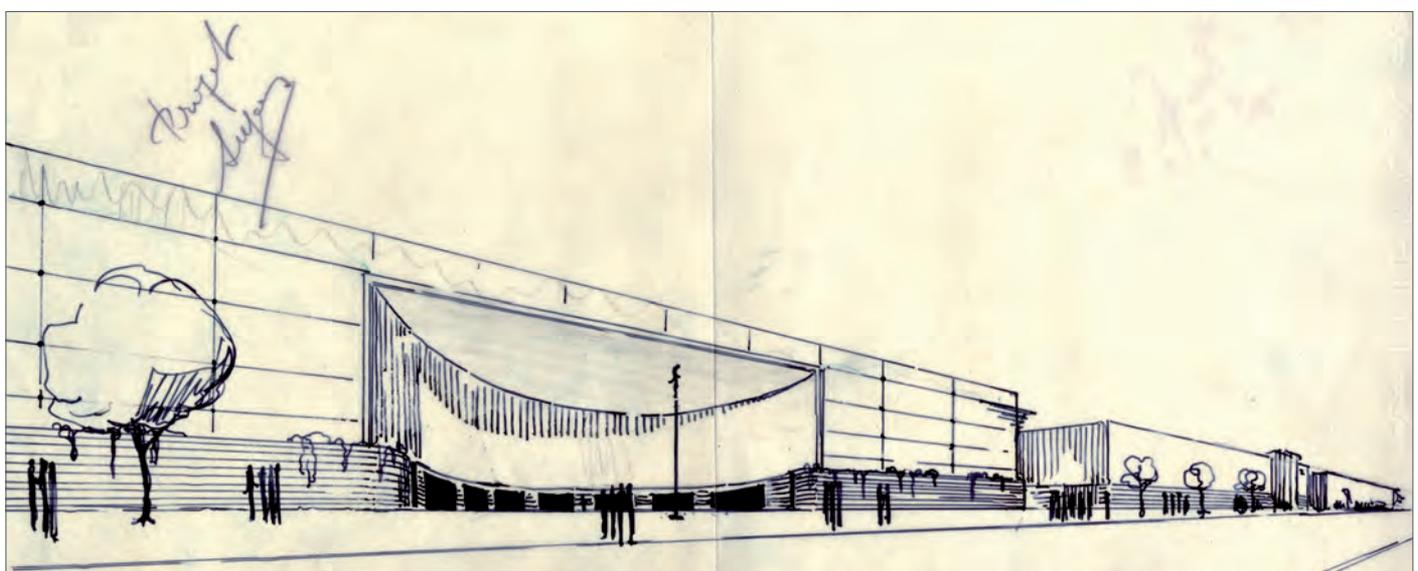


Figure 6 : Henri Snyers, projet pour les palais de la Section belge à l'Exposition internationale de l'Eau, à Liège en 1939. Encre de chine sur calque. © Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSE, fonds Henri Snyers, dossier «HS 667 I».



Figure 7 : Henri Snyers est chargé de transformer l'hôtel Continental pour créer La Sarma, place Maréchal Foch, à Liège. La devanture Art déco présente de larges baies vitrées en arc en plein cintre, agrémentées de vitraux géométriques dans le registre supérieur. Le parement se compose d'un soubassement de granit noir poli et d'un revêtement de marbre grise. Pour l'éclairage, l'architecte fait appel à la firme Philips. Photographie d'époque, 1933. © Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds Arthur et Henri Snyers, dossier «AS/HS 564».

Ses contributions les plus importantes à l'évolution architecturale liégeoise sont sans conteste les transformations et constructions d'immeubles à destination commerciale. Elles l'occuperont durant plus de quatre décennies : la Sarma¹² (1933) (fig. 7), le Passage Lemonnier¹³ (de 1934 à 1977), le Nopri¹⁴ (1952), la Bourse¹⁵ (1957), la Banque du Crédit liégeois¹⁶ (1960), la papeterie IPL¹⁷ (1963) et la galerie Bouckoms¹⁸ (1967) bénéficieront d'interventions remarquées.

Je ne terminerai pas cette esquisse rapide de la carrière de Henri Snyers sans souligner son rôle au sein de l'Association des Architectes de Liège, fondée en 1891¹⁹ et dont les des-

tinées furent présidées par Arthur Snyers (fig. 8) pendant trente ans²⁰. Membre actif dès 1924, Henri siège au Comité juridique à partir de 1943 et en assume la présidence entre 1950 et 1970. Ses collègues architectes lui confieront la direction de l'association entre 1952 et 1960 ; ils l'éliront président d'honneur en 1976.

L'organe en est le Bulletin de l'Association des Architectes de Liège, qui voit le jour en 1931 et pour lequel de nombreux articles lui sont soumis au préalable. Cette publication reste aujourd'hui encore essentielle dans le cadre d'une recherche et d'une évaluation des améliorations et avantages que l'asso-

ciation a apportés à la profession. Henri Snyers en a fait personnellement le recensement²¹ : confraternité, réforme de l'enseignement de l'architecture, reconnaissance du diplôme, respect accru du titre d'architecte, reconnaissance des barèmes d'honoraires, augmentation du taux des honoraires, organisation du Conseil de discipline, de la Chambre d'arbitrage, des Comités juridique et «d'entr'aide», création du Bulletin de l'Association des Architectes de Liège, des cahiers des charges, imprimés, contrats, etc., établissement des prix de mitoyennetés, étude des questions esthétiques ou urbanistiques, organisation de conférences, excursions, voyages de découvertes et de formation, action permanente en vue d'obtenir des aménagements favorables lors de l'élaboration des lois et règlements administratifs de toutes espèces, comme l'abandon de l'exigence - particulièrement onéreuse - de certaines agglomérations de recevoir des demandes d'autorisation de bâtir accompagnées de plans sur papier toilé ou la suppression de l'exigence de construire des abris en cas de transformation d'un bâtiment. Toutes ces conquêtes ont été obtenues grâce à des hommes éclairés et dévoués, parmi lesquels les Snyers ont occupé une position faîtière.

Conservatrice des fonds Arthur et Henri Snyers déposés au Centre d'Archives et de Documentation de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, mon engagement est une manière de rendre hommage à ces deux bâtisseurs, impliqués l'un et l'autre dans l'histoire de l'ancien Musée d'Architecture du Pays de Liège²², et de remercier les descendantes d'avoir préservé durant tant d'années ces quelque mille dossiers. Il est également un écho aux missions que se sont données, depuis 2001, les quatre membres de l'Association pour la Promotion et la Recherche en Architecture moderne à Liège²³ : valoriser les fonds Snyers et œuvrer pour une réflexion profonde et interdisciplinaire autour du Passage Lemonnier²⁴.

Monique MERLAND

Documentaliste de la CRMSF



Monique MERLAND : Documentaliste de la CRMSF